

Villetaneuse,
Le 7 janvier 2009

Objet : Préavis de grève pour la période du 14 au 19 janvier 2009

Monsieur le Président,

La CGT Paris 13 a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels (titulaires ou non) exerçant sur l'un des campus de l'Université Paris 13, pour la période du 14 janvier 2009 à partir de 9h au 19 janvier 2009 – 18h inclus qui se mobiliseront contre

- Le manque d'emplois publics : (suppression et non création si ce n'est en dépouillant les autres universités) - *rappel du déficit reconnu 83 emplois BIATOSS*
 - ce qui conduit l'université pour pouvoir assurer ses missions,
 - o soit à l'augmentation de la précarisation par le recours à un nombre important de contractuels qui n'ont ni l'assurance de conserver leur emploi, ni déroulé de carrière, ni droit aux primes statutaires, ni aux prestations sociales et finalement des retraites entamées de 28%...
 - o soit à répartir les charges de travail sur l'ensemble des autres personnels ou à externaliser
- l'introduction d'une partie de plus en plus importante du salaire jusqu'alors fixe au profit d'une partie variable avec les primes qui deviennent au mérite alors que c'est une revalorisation du point d'indice qui est réclamée
- le déroulement de carrière hypothétique puisque les promotions sont, avec l'autonomie des universités, à financer par le budget des universités donc seront distribuées avec parcimonie et certainement aux plus méritants (ce qui, au passage, aura également des conséquences sur notre niveau de pension à la retraite)

sans même parler de nos conditions d'exercice de notre travail (ambiance, pressions, modifications de la nature même de nos fonctions ...) .

A ces divers titres qui concourent tous à la dégradation de leurs conditions de travail, les BIATOSS entrevoient les pires difficultés à pouvoir continuer à remplir leurs missions, sans même envisager le développement d'actions nouvelles prévues à Paris 13, c'est pourquoi des actions de mobilisation pourront être entreprises pendant toute la période sus-citée et que le préavis pourrait être reconduit.

Je vous prie pourtant et toujours de croire, Monsieur le Président, à notre profond attachement au service public d'Enseignement et de Recherche.

Noëlle Leroux,
secrétaire du syndicat CGT de Paris 13

Copie Mr le Secrétaire Général